



6. Aire agricole

ACTION 6.1

Suivi de la biodiversité de l'aire agricole, communication et mise en œuvre

Orientations SBG-2030 : 8, 11

ÉLABORÉE PAR

Yves Bourguignon / Marie Bessat / (DT/OCAN)

EN COLLABORATION AVEC

-

DESCRIPTION




Cette action vise à dénombrer les populations d'insectes et d'oiseaux à l'échelle cantonale, pour mesurer l'efficacité du volet biodiversité de la politique agricole. Les groupes à étudier (papillons de jour, orthoptères (dont font partie les grillons et sauterelles) et oiseaux) ont été choisis pour des raisons théoriques (biologie bien connue) et pratiques (disponibilité d'un nombre suffisant d'experts pour le suivi sur une période de 2 ans).

Un premier suivi, a été réalisé en 2016-17, et publié en 2018. Les résultats ont démontré globalement une bonne situation selon les espèces observées, avec toutefois des effectifs faibles pour les insectes. Quelques mesures d'optimisation pourront être toutefois proposées aux exploitants, soit directement par les animateurs des réseaux agro-environnementaux (RAE), soit après avoir procédé à des adaptations réglementaires.

Les années 2019-20 seront également axées sur la communication des résultats auprès des acteurs concernés.

INDICATEUR

L'action consiste à connaître et comparer la présence et l'effectif de certaines espèces cibles. Les résultats permettront notamment des adaptations de la mise en œuvre des mesures de politique agricole en matière de surfaces de promotion de la biodiversité, voire des modifications réglementaires.

 TYPE D'ACTION	 STATUT	 ÉCHELLE
Réglementaire	Déjà en cours	Cantonale
Animation/Communication		
Étude		

CALENDRIER PRÉVU

2020	2021	2022	2023
Communication à un large public et utilisation des résultats pour améliorer la mise en œuvre de la politique agricole et procéder cas échéant, aux adaptations réglementaires qui s'imposent	Utilisation des résultats pour améliorer la mise en œuvre de la politique agricole en matière de promotion de la biodiversité	Utilisation des résultats pour améliorer la mise en œuvre de la politique agricole, notamment dans les RAE	

MISE EN ŒUVRE

Qui est responsable	Qui réalise
OCAN	Réseau d'experts au sein et à l'extérieur de l'Etat
	Animateurs RAE, Associations d'agriculteurs

CHAMPS D'APPLICATION LIÉS

1. Infrastructure écologique du territoire
2. Sites protégés et réserves naturelles
4. Arbres
8. Faune, flore et fonge
11. Outils analytiques et de suivi

ACTION LIÉE

- 1.1 Mettre à jour la carte de planification de l'infrastructure écologique